

LOI RIPOST : PSEUDONYMISATION REFUSÉE, POLICIERS EXPOSÉS !



scsi-pn.fr

Août 2026

REFUSÉ

PAR LE
CONSEIL CONSTITUTIONNEL

LA PSEUDONYMISATION
DES ENQUÊTEURS
EN FILIÈRE JUDICIAIRE
POLICE NATIONALE



PIRATAGES DE DONNÉES :
UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE



IDENTIFIER
UN POLICIER
PEUT LE METTRE
EN DANGER MORTEL



LEUR ANONYMAT N'EST PAS UN PRIVILÈGE,
C'EST UNE PROTECTION POUR TOUS.



PROTÉGER LES ENQUÊTEURS,
C'EST PROTÉGER LA JUSTICE ET LA SOCIÉTÉ.

Si la loi RIPOST a été promulguée hier au Journal Officiel, offrant des outils supplémentaires aux forces de sécurité intérieure pour combattre la délinquance du quotidien, la généralisation de l'anonymat des policiers intervenant en procédure pénale a elle été écartée.

Cette **pseudonymisation souhaitée par le SCSI** a été jugée trop large par le Conseil Constitutionnel. Il estime qu'un tel automatisme peut soustraire au débat contradictoire, des informations sur les conditions dans lesquelles certaines preuves ont été recueillies. L'objectif visé demeure la conciliation équilibrée entre prévention des atteintes à l'ordre public et respect des droits de la défense.

Le ministre de l'Intérieur a indiqué sur X avoir demandé à ses services de préparer de « nouvelles écritures législatives » intégrant les exigences des Sages.

Il y a pourtant urgence : l'augmentation vertigineuse des piratages de bases de données en France expose particulièrement les policiers, déjà ciblés quotidiennement. En effet, des outils payants, disponibles sur certains réseaux cryptés moyennant quelques euros, permettent aujourd'hui à n'importe qui de les interroger afin de recueillir une somme de renseignements ciblés très précis, et de nature à mettre en péril l'intégrité physique ou la vie de nos collègues.

L'État est responsable de la sécurité de ses concitoyens comme de ses propres agents. Sans prendre les mesures adéquates, y compris en matière technologique, pour sécuriser l'accès à certaines données sensibles, il devient complice de ce qui leur arrive.

La pseudonymisation des policiers n'est pas une lubie mais une nécessité absolue dans un contexte aussi dégradé.

PROTÉGEONS CELLES ET CEUX QUI PROTÈGENT !

LE SCSI : DE LA PERTINENCE DES IDÉES À L'AUDACE DES ACTIONS !